Image not found or type unknown

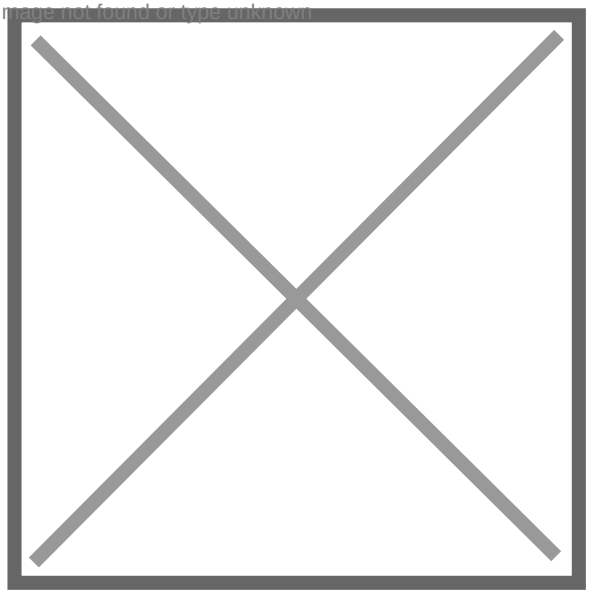

Renseignements (embrouille)

Par **jacquotte**, le **21/11/2009** à **15:16**

Bonjour,

Après une résa de ferry pour un ami et son fils, sur internet,avec ma VISA,
il a changé la date de retour,par téléphone,et les frais occasionnés ont été prélevés sur mon compte via mon n°de CB,sans mon accord,(107euros..)
C'est lors d'un controle de mon compte(en vacances) que j'ai vu cette transaction ...)
La Cie de Ferries m'a certifié ne rien pouvoir faire sans le n° communiqué de la CB
et que les coordonnées CB données lors de la résa du voyage ne sont plus accessibles ensuite...
Donc, mon "ami" a pris mes n° de CB (?..)
Or, il est un homme, sa voix au tél, aussi en atteste, et la CB est au nom d'une femme..le mien, qui n'a rien à voir...La cie de Ferries n'y prend pas garde?...
Que pensez-vous de tout celà?...

Par **frog**, le **21/11/2009** à **16:03**

Si on utilise frauduleusement ta CB sans que tu entres ton code secret, ta banque est tenue de te rembourser. Par contre, il faut dans ce cas t'attendre à des poursuites pénales à l'encontre de celui qui s'en est servi sans ton accord.

Par **jacquotte**, le **21/11/2009** à **16:44**

Merci,Frog,pour votre réponse
L ' "ami" qui me veut du "bien" m'a depuis remboursée, mais je n'ai pas d'explication;pas revu.. je pense qu'il s'est permis de prendre ma carte ds mon portefeuille,ds mon sac,resté ds la cuisine, alors que je l'hébergeais,pendant cette période,et qu'il était seul lors du petit déjeuner,(il pensait peut-etre, qu'avec les vacances, etc...je ne verrais rien, controle moindre de mes comptes, etc..(beaucoup de gens ne pointent pas..)
C'est la Cie de ferries qui est légère,elle aussi; ils se fichent de l'identité du client,par rapport à celle du possesseur de la carte...tout est permis...alors...

Par **Patricia**, le **21/11/2009** à **19:15**

Bonsoir,

Pour éviter que cette embrouille se renouvelle, allez à votre banque avec votre C.B. (vous êtes tenue de lui restituer. Une C.B. reste la propriété d'une banque ou tout autres établissements financiers) pour lui expliquer et lui demander une nouvelle carte.
Nouveau numéro, nouveau code, donc plus de problèmes.

Cette demande de nouvelle carte sera payante. Les frais varient selon les banques.
Mais vous serez tranquille...

Par **jacquotte**, le **21/11/2009** à **23:15**

Bonsoir,
Ma carte arrivait à expiration , et j'en ai une autre, à présent.
Merci.

Par **frog**, le **22/11/2009** à **04:56**

[citation]C'est la Cie de ferries qui est légère,elle aussi; ils se fichent de l'identité du client,par rapport à celle du possesseur de la carte...tout est permis...alors...[/citation]
Rien n'empêche que X paye avec la carte de Y. La société n'y est pour rien sur ce coup. A toi de faire gaffe à l'endroit où tu laisses traîner tes moyens de paiement. Et au pire, la banque te rembourse.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés